

conférence a fait des progrès presque imperceptibles depuis quelques jours, ce qui doit étonner le premier ministre autant que nous, serait-il disposé à donner à la Chambre l'assurance que le comité parlementaire prévu sera établi soit au cours de la semaine prochaine, soit au cours de la première semaine qui suivra la rentrée après le congé de Noël?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre. Je me suis entretenu avec certains députés de l'opposition, en particulier avec le député de Peace River, et nous pensons nous réunir ce soir pour discuter du mandat de ce comité.

Il semblerait qu'étant donné la liste des questions qu'il reste actuellement à terminer avant que la Chambre se sépare pour le congé de Noël, comme je l'ai dit la semaine dernière, nous ne pourrions pas, ainsi que nous l'espérons, avoir un débat de deux jours sur ce sujet particulier. Il est donc vraisemblable que les dispositions à prendre entre membres des différents partis porteront sur une date ultérieure à la rentrée de la Chambre qui suivra le congé de Noël. Il serait certainement de mon intérêt de faire renvoyer la question au comité dès le début de la reprise.

**L'hon. M. Stanfield:** Je demandais si l'on s'y référerait la semaine prochaine ou au cours de la première semaine qui suivra la rentrée. Le premier ministre ou le leader à la Chambre pourrait-il m'en donner l'assurance?

**L'hon. M. Macdonald:** Je ne tiens pas à me répéter, mais il me paraît assez évident que nous n'aurons pas la possibilité d'avoir un débat sur la question la semaine prochaine. Nous pouvons par contre sûrement le faire dès la rentrée.

**L'hon. M. Stanfield:** Je sais que le mandat a fait l'objet de discussions. Le premier ministre serait-il prêt à assurer la Chambre qu'il sera assez large pour permettre au comité d'étudier, en plus des propositions du gouvernement du Canada, celles des provinces et celles qui pourraient venir d'autres sources? En d'autres termes, le premier ministre peut-il donner l'assurance que les attributions du comité seront assez étendues pour qu'il puisse examiner pleinement la question constitutionnelle dans son ensemble, et non seulement la position fédérale?

[L'hon. M. Stanfield.]

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Le leader du gouvernement à la Chambre me dit que c'est tout juste le sujet qu'il discute avec les chefs des autres partis.

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings):** J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Comme il devient évident qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de faire l'accord ou l'unanimité sur les principales questions débattues à ces conférences, le premier ministre songe-t-il à organiser beaucoup plus d'entretiens intergouvernementaux entre les ministres et les premiers ministres, longtemps avant qu'ils se réunissent ici à Ottawa pour ces conférences, afin d'augmenter sensiblement les chances de décisions et de progrès réel?

**Le très hon. M. Trudeau:** Si le député avait parcouru l'autre des rapports déposés, il saurait que toutes ces conférences sont longuement préparées par des entretiens entre hauts fonctionnaires et, en maintes occasions, par des discussions au niveau ministériel. Il propose donc des initiatives qui sont déjà prises depuis deux ou trois ans.

**L'hon. M. Hees:** Ce qui a pu s'accomplir n'a pas donné grand-chose. Si le premier ministre considère que les réalisations de ces deux ou trois derniers jours représentent un progrès, la raison du fléchissement de l'économie du pays devient alors évidente, n'est-ce pas?

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### LE BLÉ—LES ENTRETIENS AVEC L'URSS

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission du blé. Elle a trait aux discussions qu'on poursuit à Moscou en vue d'inciter l'Union soviétique à accepter le reste de la quantité de blé prévue dans l'ancien accord. La Commission du blé et l'Union soviétique se sont-elles entendues à ce sujet?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État):** Je l'ai dit souvent, je préfère ne rien dire des pourparlers en cours. Toutefois, je peux confirmer que le commissaire en chef et son adjoint sont toujours à Moscou. J'ajouterai que, depuis quelque temps, je suis rempli d'espoir.